

1. L'objectif du réseau est de permettre à des groupes de professionnels de :

- développer leur chiffre d'affaires par un système de recommandations mutuelles
- sortir de leur isolement, par des rencontres professionnelles régulières entre les membres d'un même groupe
- échanger sur leurs expériences et leurs bonnes pratiques
- s'entraider sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer

2. Conditions d'admission dans le Réseau

- être adhérent du CEGECOBBA
- avoir pris connaissance des règles de fonctionnement du Réseau
- avoir signé la charte des bonnes pratiques du réseau
- avoir réglé la cotisation annuelle du Réseau d'Affaires CEGECOBBA (240€ HT soit 288€ TTC par an). La cotisation annuelle est due à compter de la 3^{ème} réunion à laquelle participe le nouveau membre (cf possibilité d'assister à 2 réunions sans engagement)
- voir sa candidature validée par le comité de Pilotage et agréée à l'unanimité par le groupe
- en cas de changement d'activité professionnelle d'un membre, celui-ci doit à nouveau proposer sa candidature

3. Constitution des groupes

- Le CEGECOBBA assure la promotion du réseau auprès des adhérents du centre
- 2 membres maximum du même métier dans le même groupe, à condition que leurs activités soient complémentaires et non concurrentes
- 3 types de groupes : petit déjeuner (7h à 8h) ; déjeuner (12h30 à 13h30) ; apéritif (18h à 19h)
- nombre de membres : environ 10 à 20 membres par groupe
- possibilité pour un membre de changer de groupe, après validation par le nouveau groupe.

4. Déroulement des réunions

- périodicité des réunions : tous les 15 jours (pas de réunion au mois d'août).
- lieu: Salle de réunion du CEGECOBBA

- déroulement-type des réunions (concerne les groupes du matin ; pour les groupes de midi et du soir, le déroulement et le timing sont identiques) :

Heure	Contenu	Durée
7h00	KIFEKOI – accueil et tour de table de présentation	15mn
7h15	Chacun énonce les évènements des 15 derniers jours : REKO - Recommandations transmises PASA - Recommandations transformées	15mn
7h30	SPOT – Mise en lumière d'un membre qui se présente plus en détail	10mn
7h40	AKTU – Actualité des membres du groupe (nouveaux chantiers, opportunités, nouveautés techniques, ...)	20mn
8h00	KAFE - Fin de la session, poursuite des discussions et échanges et petit-déjeuner pour ceux qui le souhaitent	

5. Terminologie

- REKO = recommandation** = avoir transmis les coordonnées d'un membre à un prospect professionnel ou particulier, dans le cadre d'un projet précis, en s'assurant que le prospect accepte d'être contacté
- PASA = recommandation transformée en affaire**, dont on est capable de chiffrer le montant du CA généré
- invité** : personne parrainée par un membre, qui peut assister à 2 réunions avant d'officialiser son entrée dans le réseau.

6. Règles de cooptation

- les membres d'un groupe peuvent convier un invité à 1 ou 2 réunions, en vue de lui proposer d'entrer dans le réseau. Un invité n'est pas nécessairement adhérent du CEGECOBA.

7. Constitution et rôle du Comité de Pilotage de chaque groupe

Le comité est composé de 3 personnes (2 membres du groupe qui se seront portés volontaires et un représentant CEGECOBA) et a pour rôle :

- d'examiner les candidatures et les soumettre aux autres membres du

groupe,

- de statuer sur la conduite à tenir en cas de difficulté avec un membre ou en cas d'absences répétées,
- de décider de l'exclusion - ou non - d'un membre en cas de non-respect des règles de fonctionnement et de la charte des bonnes pratiques.

La durée du mandat du comité de pilotage est de 1 an renouvelable

8. Modification des règles de fonctionnement

- les membres peuvent soumettre des modifications aux Règles de fonctionnement du réseau, qui seront validées en tant que de besoin par l'assemblée des comités de pilotage de chaque groupe.

9. Propriété intellectuelle – droit d'auteur

- toute utilisation d'éléments matériels ou immatériels appartenant à CEGECOPA et à son réseau d'affaires (logos, marques déposées, slogans, etc.) à des fins commerciales est soumise à autorisation écrite préalable.

10. Indicateurs de performance du réseau

Le Comité de Pilotage, par le recueil des données suivantes, mesurera la performance du groupe et la lui restituera à chaque réunion :

- nombre de présents aux réunions
- nombre de recommandations générées
- CA généré par chaque membre du groupe
- nombre d'invités

11. Suivi des réalisations

- Recueil des REKO et PASA **entre 2 réunions** : par texto ou mail
- chaque membre informe par texto ou mail **le destinataire** de la REKO/PASA et envoie une copie du texto ou mail au Cegecoba

Reko	Pasa
Client potentiel et coordonnées	Client potentiel et coordonnées
Bénéficiaire (=membre recommandé)	Bénéficiaire (= membre recommandé)
Objet (description du besoin)	Objet (description du besoin)
	Montant du CA généré

- Le CEGECOBA centralise les informations et tient à jour un tableau de bord en ligne, mis à disposition des membres du groupe.

12 Accès aux documents communs au réseau :

- Le CEGECOBA met à la disposition des membres du réseau les documents et éléments nécessaires au fonctionnement de celui-ci (Règles de Fonctionnement, Charte des Bonnes pratiques, tableaux de bord, etc.)
- Chaque membre recevra un lien d'accès aux documents partagés de son groupe.